



Commune de Florennes
Province de Namur



Wallonie



Service public
de Wallonie

DEMANDE DE CERTIFICAT D'URBANISME N°1

Collège communal
Place de l'Hôtel de ville 1
5620 Florennes
Tél. : 071 68 11 10
Fax : 071 68 11 11

Agents traitants : Thibaut REMY
071 68 14 60

Manon HUBERT
Urbanisme@florennes.be

Demandeur :

Prénom & NOM :

Demeurant à

.....

Tél GSM

Courriel

N° national

Personne morale :

Dénomination

Ayant établi ses bureaux à

.....

Personne de contact/qualité

Tél Courriel

Coordonnées du bien immobilier étudié :

Adresse

.....

Appartenant à

N° de la ou des parcelles cadastrales

.....

Je m'engage à solliciter les autorisations ou permis imposés, le cas échéant, par d'autres lois, décrets ou règlements.

A, le
(signature)

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 décembre 2016 formant partie réglementaire du Code du développement territorial.

Le Ministre-Président,
Pau MAGNETTE

Le Ministre de l'Aménagement du Territoire,
Carlo DI ANTONIO